

## LE COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU 27 JUILLET 2016

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des Ministres, mercredi 27 juillet 2016, à 11 heures, au Palais de la République.

A l'entame de sa communication, le Président de la République magnifie, encore une fois, le travail de qualité remarquable des ingénieurs et experts sénégalais, ainsi que la contribution précieuse et significative des entreprises locales qui ont démontré leur savoir-faire déterminant dans la réalisation, à temps, des infrastructures qu'il a inaugurées, lors de sa tournée économique dans la Région de Dakar. Il adresse, à cet égard, ses félicitations au Ministre chargé des infrastructures, à la direction générale d'AGEROUTE, qui viennent de confirmer, à travers les ouvrages réalisés, l'exemplarité, le pragmatisme et le professionnalisme de leurs services.

Après avoir félicité, à nouveau, les populations de la Région de Dakar, pour leur mobilisation exceptionnelle, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement d'assurer, en relation avec les collectivités territoriales et dans le respect scrupuleux du cadre de vie des populations polarisées, le fonctionnement optimal et l'entretien adéquat des ouvrages de débarquement de produits halieutiques et des infrastructures routières, scolaires et sanitaires inaugurées, visitées ou dont les travaux ont été lancés.

Par ailleurs, le Président de la République invite le Premier Ministre à veiller à l'exécution, à date, de tous les engagements pris, notamment du programme triennal régional d'investissements prioritaires consacré à la Région de Dakar.

Abordant la gestion préventive des inondations, le Chef de l'Etat exprime la solidarité agissante de la Nation aux populations sinistrées, suite aux fortes pluies enregistrées ces derniers jours. Ainsi, le Président de la République demande au Gouvernement de prendre toutes les dispositions requises pour déployer, en urgence, les moyens logistiques sollicités et les soutiens appropriés aux populations touchées par les inondations.

Rappelant par ailleurs son attachement à l'exécution effective, dans les délais prescrits, des travaux projetés dans le cadre du Programme décennal de lutte contre les inondations, le Chef de l'Etat réitère les directives qu'il a données au Gouvernement, le 27 avril 2016, pour la réalisation optimale, dans les villes capitales régionales et départementales, des opérations de pré-hivernage et de gestion des eaux pluviales, en mettant en synergie les actions des collectivités territoriales et de l'Office national d'Assainissement du Sénégal (ONAS). En outre, le Président de la République exhorte le Premier ministre à réactiver, sans délai, le cadre gouvernemental et le dispositif territorial de gestion stratégique et de suivi opérationnel des inondations.

Poursuivant sa communication autour de la préparation du projet de loi de finances 2017 et à son vote par l'Assemblée nationale, dans les meilleures conditions, le Chef de l'Etat indique au Gouvernement l'impératif d'assurer, dans le cadre du dialogue de gestion à asseoir en permanence avec les services du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, la programmation prioritaire des investissements publics productifs, conformes à ses orientations et aux ambitions du Plan Sénégal Emergent (PSE).

A ce titre, le Chef de l'Etat invite le Gouvernement à élaborer des rapports annuels d'activités et de performances de qualité, afin de promouvoir une communication publique dynamique sur les missions, programmes, actions et réalisations de l'Etat.

Abordant par ailleurs la place primordiale de l'école dans le Sénégal émergent, le Président de la République adresse ses félicitations aux lauréats primés du concours général, dont il va présider la cérémonie du 50<sup>ème</sup> anniversaire, le jeudi 28 juillet 2016. Il confond dans ses félicitations, les

établissements d'excellence classés, les parents d'élèves, ainsi que les enseignants encadreurs qui ont accompagné le succès des élèves et le déroulement normal de ce concours d'excellence.

Dans cette perspective, le Chef de l'Etat en appelle encore, au sens des responsabilités de chaque acteur du système éducatif, afin que l'école publique retrouve, à partir de cette année, sa sérénité indispensable, une situation académique normale, et son caractère historique de creuset de formation à l'excellence citoyenne. Outre la consolidation de l'encadrement et du soutien aux établissements scolaires privés, il convient d'engager le processus d'évaluation de l'année scolaire 2015 - 2016, ainsi que la préparation, dans les meilleurs délais, de la prochaine rentrée scolaire.

Le Président de la République a clos sa communication sur son agenda diplomatique et le suivi de la coopération.

Le Premier Ministre, après avoir félicité le Président de la République pour sa généreuse initiative saluée par l'ensemble des populations visitées, consistant à apporter des réponses concrètes à leurs attentes et de réaliser, partout, les conditions d'une croissance plus forte et plus inclusive, a rendu compte du suivi et de la coordination de l'activité gouvernementale

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a fait le point de la conjoncture économique nationale et internationale.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement rural a présenté au Conseil le dossier de candidature du Sénégal pour abriter le bureau régional de FAO, avant de faire le point sur la campagne agricole 2016/2017.

Après examen, le Conseil a approuvé le dossier de candidature du Sénégal, et le Président de la République a demandé au Gouvernement d'en assurer un suivi rapproché.

Le Ministre du Renouveau urbain, de l'Habitat et du Cadre de Vie a rendu compte de sa tournée dans la Région de Kaffrine et de la gestion des inondations.

Le Ministre auprès du Président de la République en charge du Suivi du Plan Sénégal Emergent a rendu compte de l'état d'avancement des différents projets et réformes.

**Au titre des textes législatifs et réglementaires, le conseil a adopté :**

- le projet de décret portant création, organisation et fonctionnement du Lycée scientifique d'Excellence de Diourbel.

**Le Ministre Porte-parole du Gouvernement**